



TRAVAILLEURS SANS PAPIERS, UNE GRÈVE REMARQUABLE

Depuis octobre, des milliers de travailleurs sans papiers ont osé sortir de l'ombre, malgré les risques de licenciements et d'expulsions. Des manifestations importantes ont déjà eu lieu et le mouvement s'amplifie encore.

Ils ont relevé la tête et sont en grève illimitée pour obtenir leur régularisation par le travail, comme le permet la loi de 2007 dite « sur la maîtrise de l'immigration ».

Cette loi est discriminatoire dans la mesure où elle ne permet que la régularisation de travailleurs originaires des pays de l'ex Europe de l'est ne faisant pas partie de l'espace Schengen.

De plus, elle conduit à un effet pervers qui entraîne certains employeurs à licencier des travailleurs embauchés depuis plusieurs années pour les remplacer par des « régularisables ».

Le mouvement des sans papiers a en fait commencé il y a 2 ans et le SNUI y a apporté sa modeste contribution, notamment en organisant avec Droits Devant !! et la CGT une manifestation suivie d'une audience à Bercy le 30 novembre 2007.

Ce jour-là, devant ce ministère où les agents des Impôts ont tellement manifesté, 1 000 travailleurs sans papiers brandissaient leurs avis d'imposition !

Depuis, notre engagement s'est poursuivi et nous avons participé activement à la préparation de la mobilisation enclenchée cet automne, mobilisation qui s'appuie en partie sur le fait que les travailleurs sans papier déclarent et payent leurs impôts sans le moindre droit citoyen en retour.

Dans un courrier adressé le 1^{er} octobre dernier au premier ministre, la CGT, Solidaires, la CFDT, la FSU, l'UNSA, la LDH, la Cimade, RESF, Femmes Egalité, Autremonde et Droits devant !! ont pointé les blocages qui « persistent voire grandissent », faisant obstacle à une application égale pour tous des textes permettant la régularisation par le travail, et livrant les travailleurs concernés au règne de l'arbitraire.

Ces syndicats et associations ont également demandé une circulaire ministérielle afin de permettre la régularisation de tous ces salariés.

POURQUOI ? PARCE QUE :

- Le SNUI, et aujourd'hui l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, sont porteurs de valeurs résolument orientées vers la défense des travailleurs et la lutte contre les injustices.
- Notre champ professionnel est directement concerné par la situation des travailleurs sans papiers puisque ceux-ci, dans leur immense majorité, déclarent leurs revenus et payent le plus souvent des Impôts, et bien entendu de la TVA. Et comme l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires considère que dans une démocratie le lien entre le citoyen et la société s'effectue notamment par l'Impôt, nous nous devons d'être à leurs côtés.
- Les travailleurs sans papiers participent au développement de notre économie, à la vie sociale de leurs quartiers et contribuent par l'Impôt au fonctionnement de notre société.
- Licencier ces travailleurs et les expulser, alors qu'ils sont établis depuis longtemps et que leurs enfants sont scolarisés, est une injustice phénoménale. Ils ont droit à notre considération et à leur dignité. D'autant plus qu'en cas d'expulsion, l'Etat et les organismes sociaux se gardent bien de rembourser les cotisations versées et les droits à la retraite !
- Ils subissent parfois une rupture d'égalité de traitement face à l'Impôt car certaines directives orales de chefs de service « bessonieux » entraînent la destruction de leurs 2042 au motif qu'ils sont soupçonnés d'être sans papiers !

LES AGENTS DES IMPOTS DOIVENT REFUSER LES ORDRES MANIFESTEMENT ILLÉGAUX !

En effet, à l'occasion de la saisie des déclarations de revenus, des instructions ont été données dans certains centres des Impôts pour que les déclarations de contribuables présumés sans papiers et non régularisables ne soient pas taxées. Face à cet ordre manifestement illégal, et qui plus est nauséabond, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle ses adhérents, et plus globalement tous les agents, à refuser de les appliquer et à nous prévenir immédiatement.

C'est le moment de rappeler que l'indépendance du droit fiscal ne doit pas jouer à sens unique et que les êtres humains ont aussi des droits, pas que des obligations liées aux profits de quelques exploiters, ces patrons et passeurs qui méprisent tout au nom de la loi du marché et de la concurrence.

POURQUOI LES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS OCCUPENT LES IMPOTS ?

Depuis des décennies, la majorité des 400 000 sans-papiers en France sont des travailleurs déclarés en CDI, CDD ou en intérim renouvelé, avec des papiers incomplets ou faux sur lesquels les patrons ferment les yeux.

Dans cette situation, ils payent impôts, taxes et cotisations sociales sans pouvoir bénéficier des droits et des prestations qui y sont attachés (retraite, allocation chômage, logement social, services publics et citoyenneté...).

Ces travailleurs, même lorsqu'ils obtiennent leur régularisation, ne bénéficient aucunement des droits attachés aux cotisations versés.

L'Etat français, par l'intermédiaire de l'URSSAF, des ASSEDIC, des Caisses de retraite, du Trésor Public... encaisse ainsi environ 2 milliards d'euros par an sans jamais décaisser ni donner de droit en retour ! Les autres sans-papiers, par dizaines de milliers (notamment les femmes...) sont contraints au travail dissimulé (dit « au noir »), permettant à bon nombre de patrons de surexploiter ces esclaves modernes et flexibles à merci, sans verser de cotisations à l'URSSAF.

Concernant la situation des travailleurs sans-papiers au regard de l'impôt, les injustices sont également flagrantes et insupportables : **Toutes et tous payent des impôts, que ce soit sur leurs revenus, car ils sont une majorité à les déclarer, et sur la consommation puisqu'ils payent systématiquement la TVA.**

En retour, alors qu'ils contribuent, comme devrait le faire chaque citoyen français, en fonction de leurs possibilités au budget de l'Etat, celui-ci ne leur accorde aucun droit citoyen et s'obstine à les chasser pour les reconduire à la frontière. Pire encore, dans certains cas, leur déclaration de revenus est déchirée et mise à la poubelle sans taxation !

Aujourd'hui, par cette action aux Impôts qui prolonge celles menées à l'URSSAF et à la CNAV, les travailleurs sans-papiers et les organisations qui les soutiennent interpellent le gouvernement pour lui demander la régularisation globale des travailleurs sans-papiers et un traitement de leurs déclarations de revenus conforme aux lois de la République.

S'ils payent de la TVA, ils souhaitent aussi payer leur Impôt sur le revenu !



L'unique solution pour mettre fin au racket, à la surexploitation, aux discriminations et aux conditions de travail indécentes endurées par les travailleur-e-s sans-papiers, c'est la régularisation globale dans l'égalité des droits de toutes et tous.

Nous demandons également d'être reçus en audience par le directeur général des Finances Publiques pour qu'il s'explique sur les ordres manifestement illégaux donnés dans des centres des Impôts, ordres qui provoquent la destruction des déclarations de revenus des travailleurs sans-papiers, et sur le fait que ces derniers n'aient aucun droit citoyen en retour de leurs contributions fiscales.

Signataires de l'appel : Association Malienne des Expulsés (AME) - ATTAC France - SURVIE - M.R.A.P. - Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) - Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI) - AMITI (Association des Militants pour l'intégration totale des immigrés), Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) - Collectif d'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) - Coordination 75 des sans-papiers - Coordination 93 pour la lutte des sans-papiers - CSP Montreuil - CSP 17^{ième} Saint Juste - CTSP Vitry - Collectif CGT sans-papiers Cannes - R.E.S.F. - Association des Marocains en France (AMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - CAPJPO - Marches européennes contre le chômage - Coordination Femmes Egalité - Mouvement des Quartiers pour la Justice Sociale (MQJS) - Autremonde - RESOCI - D.A.L. - COPAF - A.S.I.A.D. - Stop Précarité - Convergence des Causes - Droits devant !! - Union Syndicale SOLIDAIRES (SUD Travail, Union SNUI-SUD Trésor Solidaires) - CGT Caisse des Dépôts - SNU TEF-FSU - Confédération Paysanne - Les Alternatifs - Gauche Alternative - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste Français - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Les Verts...